

Cérémonie de passation du bâton – 12 décembre 2023
Discours d'investiture de
Madame la Vice-Bâtonnière élue Vanessa Bousardo
Première chambre de la cour d'appel

*

Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur,
Mesdames et Messieurs les Magistrats,
Monsieur le Premier Président de la Cour d'appel de Paris, et Madame la Procureure générale,
auxquels je renouvelle nos remerciements d'avoir permis que cette cérémonie se déroule en
ces lieux,
Mesdames et Messieurs les Hautes Personnalités,
Mesdames et Messieurs les anciens Bâtonniers et Bâtonnières,
Madame la bâtonnière, Chère Julie,
Monsieur le Vice-Bâtonnier, Cher Vincent,
Monsieur le bâtonnier élu, mon très Cher Pierre,
Chères Consœurs, Chers Confrères,
Chers Amis,

Merci infiniment à toutes et à tous d'être présents ce soir.

Si notre tradition veut que les cérémonies de passation du bâton se déroulent dans
notre magnifique bibliothèque de l'Ordre des avocats,

Cette bibliothèque à laquelle nous sommes si attachés, parce qu'elle raconte notre histoire,
conserve la mémoire de nos disparus et garde la flamme du concours de la conférence,

Si ce soir, nous faisons un pas de côté, en prenant la parole, dans cette salle imposante,

Cette première chambre de la cour d'appel,

Nous n'en sommes, croyez-moi, pas moins émus.

Car, rappelons-le, c'est ici, que commencent toutes nos vies d'avocats.

J'ai prêté serment en ces lieux, le 12 janvier 2006, il y a bientôt 18 ans.

C'est également ici, qu'un 24 mars 2010, aux côtés de mes camarades de la Conférence,
j'ai organisé notre 10^{ème} séance du concours. Une séance, pour laquelle j'avais proposé
aux

candidats, un sujet qui résonne particulièrement aujourd'hui :

« l'émotion a-t-elle pris le pouvoir ? ».

Ce soir, je ne peux que vous répondre par l'affirmative.

Oui, en cet instant, l'émotion prend définitivement le pouvoir sur moi.

J'ai eu l'honneur de représenter et de servir mes consœurs et confrères en qualité de membre du conseil de l'Ordre de 2019 à 2021,

Aux côtés de Madame le Bâtonnier Marie-Aimée Peyron et de Monsieur le vice-Bâtonnier Basile Ader que je salue, puis de Madame la vice-Bâtonnière Nathalie Roret, aujourd'hui directrice de l'ENM, que je veux aussi saluer et de notre regretté Bâtonnier Olivier Cousi, pour lequel j'ai une pensée émue et particulière.

Désormais, à quelques jours d'entrer en fonction en qualité de vice-Bâtonnière du Barreau de Paris, tandis que je m'appête à succéder à Madame la Bâtonnière Julie Couturier, et à Monsieur le vice-Bâtonnier, Vincent Nioré,

Comment ne pas être émue ?

Je ressens tout à la fois, le poids de la fonction, et l'immense tâche que constitue la succession de grands bâtonniers.

Alors, oui, ce soir, je suis émue,

Emue et reconnaissante aussi.

Reconnaissante de cette période de transition harmonieuse, que nous vous devons, chère Julie et cher Vincent, merci à vous.

Sans relâche, vous avez œuvré pour représenter et défendre notre Barreau de la plus belle des manières qui soit, avec détermination et courage.

Vous n'avez eu de cesse de contribuer à améliorer et même à réparer la relation avocats-magistrats, cette relation si essentielle, et pourtant encore parfois trop distendue.

Dans ce domaine, soyez assurés, qu'à notre tour nous prendrons toute notre part,

Convaincus que la cohésion de la famille judiciaire, famille que nous constituons ensemble, est une priorité.

Julie ! Tu as mis dans la réalisation de cette mission, le fort investissement qui te caractérise, mais aussi et surtout une incroyable volonté, jamais contestée. Merci pour cela !

Vincent ! Toi qui symbolises avec force la défense de la défense, toi qui as fait de la défense de l'avocat ton mantra, habité que tu es, jour après jour, tel Sisyphe, par ce combat toujours recommencé,

Te succéder est une responsabilité immense mais, surtout, un honneur et une fierté extraordinaires.

Merci Vincent d'avoir tant donné. Merci pour ce que tu es. Pour ce que tu fais.

*

L'émotion, est également présente en pensant au chemin parcouru.

Ce chemin, je le dois à des consœurs et à des confrères, qui m'ont permis de devenir celle que modestement, je suis aujourd'hui.

Vous l'avez compris, chers amis, vous n'échapperez pas aux traditionnels remerciements.

En commençant, par le premier d'entre eux,

Monsieur le Bâtonnier Pierre-Olivier Sur, mon très cher, mon si cher Pierre-Olivier, j'ai cherché le mot le plus juste pour vous qualifier ; un mentor sans doute, mon mentor très certainement.

Mais à dire vrai, vous êtes bien plus que cela pour moi, une figure paternelle dans cette profession.

Je suis arrivée avenue d'Iéna un mois de juin 2005 comme élève-avocate pour un stage de 6 mois.

J'ignorais alors les dix belles années de collaboration que j'allais passer à vos côtés.

Elles restent un modèle que je tente humblement de suivre, aujourd'hui dans mon propre cabinet.

Avec trois mots d'ordre : Disponibilité, Transmission et Bienveillance.

Merci encore, d'être venu me chercher en 2018 et de m'avoir proposé de former ce magnifique binôme à vos côtés, pour le conseil de l'Ordre.

D'avoir été persuadé, avant moi, que j'y avais ma place et que j'y serais utile.

Ce soir, je pense également à mes onze congénères et amis de la promotion 2010 de la Conférence, à cette famille qui m'a ouvert ses portes :

Emmanuel Ravanas, mon Premier,

Mais également à César Grenascia, Guillaume Pellegrin, Thomas Heintz, Solenn Le Tutour, Kee-Yoon Kim, Franck Fischer Bertaux, Karim Makram Ebeid, Zoé Royaux, Yassine Yakouti et Eddy Arneton.

Treize années ont passé et le lien demeure. Indéfectible.

Une pensée toute particulière également pour mon père et ma fille de conférence, mes chers François-Pascal Géry et Véronica Camporro. Je sais ce que je vous dois à l'un et à l'autre.

Quant à toi, **Marianne Lecot**, avocate et amie extraordinaire.
Nous partageons nos bureaux depuis presque six ans. Quelle chance de t'avoir à mes côtés.

*

Le chemin parcouru, c'est aussi celui de la campagne au bâtonnat.

Une campagne longue de 18 mois, tellement riche de rencontres, de talents, de diversités, d'énergie, et de joie.

Vous qui avez composé nos équipes de campagne,

Vous qui étiez présents les dimanches matins, qui étiez au rendez-vous de nos groupes de travail,

Vous qui avez cru en nous, même lorsque notre candidature n'était qu'embryonnaire, lorsqu'elle n'évoquait encore que murmures et circonspection.

C'est vous, qui avez rendu cette soirée et ce bâtonnat à venir possibles.

Vous êtes nombreux et vous me pardonnerez de ne pouvoir vous citer tous.

Je pense à Annabel Boccara, Benjamin Pitcho, Elodie Mulon, Alexandre Moustardier, Laurence Mariani, Karen Noblinski, Alisa Gripe Marquis et à l'incontournable Emmanuelle Hoffman.

Vous aviez raison, l'échec n'est pas une option.

Mais avant toute chose, je me tourne vers celui avec lequel je partage ma vie depuis près de 10 ans, Thomas Klotz.

Merci d'avoir été à mes côtés dès la première seconde de ce projet, de ce combat, de cette aventure avec ce qu'elle comprend de compromis, et ce qu'elle prend sur notre vie, et notre quotidien.

D'avoir partagé mon enthousiasme sans la moindre réticence, le moindre frein.

Tu ne sais sans doute pas assez, à quel point j'admire ton humour, tes passions poussées à l'extrême, ta grande culture, l'artiste que tu es (et que je ne serai jamais) et ta capacité à déplacer des montagnes.

Je salue aussi **Faustine Koppel** et **Iseut Mertzweiller** pour vos collaborations à mes côtés.

Sans oublier ma très chère **Agathe Martin**.

Merci à toi pour la merveilleuse personne que tu es. Et pour ce que tu fais. Ton amitié me porte, tu es un don.

Et je ne peux, hélas, conclure ces remerciements sans évoquer enfin, deux soutiens de la première heure.

Deux immenses avocats qui nous avaient fait l'honneur de leur confiance, et qui ne sont plus.

Hervé Témime et Jean-Pierre Versini-Campinchi.

Monsieur le Bâtonnier élu, mon très cher Pierre... je ne me lasse pas de t'appeler « *Monsieur le Bâtonnier* » ;

Tu t'en souviens sans doute, de cette question qui nous a souvent été posée pendant la campagne :

« *Ne sommes-nous pas trop jeunes à 43 et 46 ans ?* »

Le Barreau a répondu clairement.

Il a fait le choix d'un souffle nouveau.

Un souffle nouveau respectueux et reconnaissant de celles et ceux qui nous ont précédés ;

Mais un souffle nouveau d'engagement pour le barreau de Paris, que nous aimons tant et auquel nous croyons si fort.

Nous avons été portés par une envie irréprensible, celle d'ouvrir une porte, pour qu'après nous, tout avocat puisse se dire qu'il a sa place, quel que soit son parcours, quel que soit son exercice, quel que soit son âge, aux plus hautes fonctions de notre ordre.

Et en vous disant cela,

En vous disant que cette campagne m'a confortée dans l'idée qu'il n'y a aucune barrière que l'on ne puisse franchir,

Et bien à cet instant précis,

... c'est à toi que je m'adresse maman.

Dans ce moment très particulier de la vie, de nos vies, je veux te dire à quel point je suis fière, tellement fière.

Non pas de moi ; mais de toi qui a rendu possible, ce jour si important pour notre famille.

Arrivant seule, en ce mois froid et enneigé de décembre 1972, après avoir quitté pour la première fois la Guadeloupe, emplie d'espoirs et de résilience, tu as fait preuve de courage, de détermination, de force et de droiture.

Je ne sais pas si j'ai le dixième de ton courage, mais je crois pouvoir affirmer que tu m'as transmis ta détermination.

Avancer, toujours, face à l'adversité,

Avancer, toujours.

Et ne rien s'interdire.

Tu m'as élevée, et accompagnée jusqu'à ce jour, pour être, comme on le dit aux Antilles, une *Femme debout*.

Merci éternellement. Pour cela et pour tout le reste.

Et DEBOUT, je le serai pour notre Barreau.

Oui, DEBOUT, car nous serons toujours prêts à nous élever, pour faire entendre la voix des avocats du Barreau de Paris.

Au sein de cette 1^{ère} Chambre de la Cour, nous ne prêtons pas serment ce soir, non...

Et pourtant,

Nous nous engageons !

Notre vocation est celle du combat. De la contestation souvent. De la défense des droits toujours.

En cette période de basculement, de vacillement, où notre monde semble perdre ses repères, les démocraties ont plus que jamais besoin des avocats.

Et pour cette raison,

Parce que ce n'est pas une gageure d'être avocats,

de porter la voix des faibles et des puissants,

d'assurer la défense des libertés et des droits humains,

Vous méritez, mes chères consœurs, mes chers confrères, le plus grand respect.

Vous méritez que l'on se batte pour la protection de notre secret,

Un secret, sans lequel les droits de la défense deviennent une chimère,

Et le citoyen laissé sans rempart.

Alors oui, nous nous battons, pour défendre notre raison d'être,

Autrement dit pour défendre les justiciables.

Cette défense des justiciables passe d'ailleurs **aussi** par un engagement fort et quotidien du Barreau de Paris au service de l'accès au droit et à la justice, lequel repose d'abord et avant tout sur des avocats volontaires qui font honneur à notre robe.

Je pense ici à tous nos confrères et consœurs déterminés, qui assurent jours après jours, les permanences, parfois jusqu'au bout de la nuit.

Nous serons toujours attentifs et concernés par vos conditions d'exercice.

*

Notre ordre mérite également que nous nous bâtions pour lui.

Pour ce qu'il est et ce qu'il représente : la garantie de notre auto-régulation et donc de notre indépendance.

A ce titre, je tiens à saluer chaleureusement, nos consœurs et confrères, membres du conseil de l'ordre qui ont fait le choix de l'engagement au service de notre profession.

Je me réjouis de travailler avec vous, bien consciente de votre investissement et de la charge que représente votre mandat.

Evoquer l'Ordre, c'est aussi adresser par avance, à ses salariés et ses permanents, chaque jour au service des 34 000 avocats parisiens, un message de reconnaissance.

*

Cet ordre – trop souvent perçu, observé, avec défiance et suspicion – nous le voulons fort, nous le voulons efficace, au service de tous les avocats et confirmé dans ses essentielles fonctions régaliennes.

D'abord en matière de déontologie.

Nous nous devons de continuer à professionnaliser et moderniser le service de la déontologie, vitrine s'il en est, de notre ordre.

Chaque saisine en la matière doit impérativement donner lieu à une réponse efficace dans un délai efficace.

Nous nous y engageons !

Nous voulons également un ordre proche de son barreau, ouvert et accessible.

Dès janvier, nous serons donc, Bâtonnier et vice-Bâtonnière, deux fois par mois, à votre disposition, dans le cadre d'une permanence où nous recevrons celles et ceux de nos confrères et consœurs qui souhaiteraient échanger directement. Nous vous le devons.

Nous souhaitons aussi, en concertation avec notre Consœur Delphine Pujos – que je salue pour son travail essentiel – confier aux membres du conseil de l'ordre concernés la mission prioritaire, d'ouvrir certaines commissions déontologiques aux avocates et avocats non élus, mais investis et concernés.

Vous l'aurez compris, nous tenons à ce que notre Ordre soit démocratique, ouvert et vivant.

*

Et puis, nous devons tendre à l'exemplarité.

En se montrant intransigeant face à toutes les discriminations et au harcèlement.

Être avocat ce n'est pas qu'une profession. Être avocat, c'est un état, une conscience.

Nul ne peut dès lors, fouler au pied nos valeurs cardinales, par des comportements indignes de notre robe.

Nous aurons ainsi à cœur de mettre en œuvre des mesures essentielles à la promotion de l'égalité tels que,

- Le signalement externe des déviations, auprès d'un organisme indépendant qui permettra de faire cesser la peur de l'entre-soi,
 - Et la mise en œuvre de cabinets refuges ayant vocation à permettre l'accueil et l'exercice temporaire au sein de cabinets partenaires pour les situations les plus graves.
- Fiers de la liberté que nous revendiquons pour chacun dans la Cité, Nous Avocats, nous nous devons d'être un modèle social.

*

Et à cet égard, nous devons également faire cesser une situation qui constitue un enjeu majeur pour notre profession,

Trop d'avocats, et principalement des femmes, quittent nos rangs dans les premières années de leur exercice, face à la mise en concurrence anachronique entre vie personnelle et vie professionnelle.

Il est grand temps de créer un pôle dédié à la question. Il aura pour mission de mettre en œuvre des mesures fortes :

- Comme assurer, pendant les congés parentalité et maternité, les renvois d'audience par des avocats missionnés à cette fin,
- Rendre possible la mise en place d'une crèche, dédiée aux enfants des avocates et des avocats, afin que ce vœu pieux devienne enfin une réalité,
- Travailler également à l'installation d'une garderie d'urgence au sein de la Maison des avocats.

Pour ne plus avoir à choisir,

- Entre la parentalité et l'exercice professionnel,
- Entre la réussite et l'épanouissement,
- Entre l'association et la maternité,
- Ni même, entre une grossesse et le bâtonnat.

Car rien, absolument rien, ne justifie qu'encore en 2023, les femmes quittent majoritairement la profession pour des raisons extérieures à leurs seules ambitions.

A ce stade de mon discours, permettez-moi une nouvelle incise personnelle et la dernière...

Mon fils, mon Antonin, mon amour,

Toi qui as vu le jour aux prémices de notre campagne au bâtonnat et qui viens tout juste d'avoir 2 ans.

D'aucuns ont pu susurrer, s'étonner, s'interroger sur la compatibilité d'une maternité naissante avec la cadence, la violence parfois, l'engagement inouï qu'exige une campagne.

« *Est-ce bien raisonnable ?* » m'a-t-on même objecté.

Etonnante question ne trouves-tu pas ?

Et pourtant,

Si tu as décidé de rythmer mes nuits selon ton propre tempo, tu as paradoxalement décuplé mon énergie.

Sache que je ne sacrifie rien et ne sacrifierai rien de tes pas, de tes sourires, de tes matins.

Car l'engagement ne rime pas nécessairement avec le sacrifice.

Et toi aussi, ma Victoire, ma fille, mon ainée. Mon souffle. Mon amour.

Sache que chaque combat, je le mène pour toi, pour la femme libre et forte que tu seras un jour, je le mène pour vous.

Mon engagement se nourrit de l'équilibre que je trouve à vos côtés. Mais aussi aux côtés de votre sœur ainée Eve, notre Eve que j'aime tout autant. Tu es armée pour tout accomplir. N'en doute pas un seul instant.

Alors bien sûr que notre profession est exigeante, rigoureuse et parfois dure, disons-le, mais source de tant d'épanouissement, de dépassement comme peu de professions peuvent l'offrir.

L'équilibre de nos vies à tous et à chacun est difficile à trouver.

Mais cet équilibre, nous devons tenter, et même plus, nous engager, à le préserver.

*

Dès l'école de formation du Barreau, que j'aurai la chance de présider, nous montrerons aux deux mille élèves qu'ils peuvent, qu'ils doivent, croire en l'avenir. En leur avenir.

Tout est possible au sein de cette grande profession qui permet, par le droit, de porter haut ses idéaux, quels qu'ils soient.

La présidence de l'Ecole est pour moi une très grande fierté, tant j'attache d'importance à la destinée des élèves avocats.

Le Barreau n'est rien sans sa jeunesse.

*

Et puis, notre engagement se tournera, aussi, au-delà de nos murs et de nos frontières.

Le Barreau de Paris occupe une place particulière dans le monde, du fait de son histoire, de l'influence acquise au fil des années.

L'influence par le droit, j'y crois, nous y croyons, profondément.

Nous nous attacherons à entretenir cette particularité, notamment par l'organisation de Campus internationaux qui contribueront à déployer notre droit continental, et son attractivité, et à développer, dans l'échange et la réciprocité, nos synergies avec nos confrères des différents continents.

*

Monsieur le Bâtonnier élu, mon très cher Pierre,

Viens le moment de m'adresser à toi. Personnellement et publiquement.

Mener cette campagne à tes côtés a été une aventure incroyable.

Veiller, à tes côtés, à la destinée de notre barreau pour les deux années à venir est un privilège.

Nous avons fait le choix de partager les missions incombant à nos fonctions, de sorte que je serai en charge du pénal, de la déontologie, et vous l'avez compris, de l'Ecole de Formation des Barreaux.

Mais comme nous l'avons fait durant cette campagne, cette répartition des missions n'empêchera nullement la réflexion commune, le partage constant, et la force mutuelle que nos échanges nous donnent toujours.

Chers Confrères, Chers Consœurs,

Vous qui nous avez fait l'honneur de votre confiance,

Soyez assurés, que nous serons là, DEBOUT, pour TOUJOURS porter la voix des avocats du Barreau de Paris.

Merci.